

63

824

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

EXTRAIT

LES EX-VOTO MÉDICAUX
D'ORGANES INTERNES
DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE
par le **Dr ROUQUETTE**

PARIS
HONORÉ CHAMPION, Editeur
5, quai Malaquais, 5
1944

Bibliothèque Maison de l'Orient



135163

**LES EX-VOTO MÉDICAUX D'ORGANES INTERNES
DANS L'ANTIQUITÉ ROMAINE**

par le Dr ROUQUETTE

Séance du 14 Décembre 1910

L'étude des ex-voto médicaux, aussi bien dans l'antiquité que dans les temps modernes, a inspiré déjà de nombreux articles à des médecins italiens et allemands, anglais et français, dont les publications constituent aujourd'hui une bibliographie assez importante.

Pour ne citer que les noms les plus connus, nous mentionnerons en première ligne le Dr Luigi Sambon, de Londres, qui publia en 1895 une étude complète sur les ex-voto médicaux de sa collection, et ceux de certaines collections italiennes, particulières ou publiques. En Allemagne, ce sont surtout les Dr Stieda, professeur d'anatomie à l'Université de Königsberg, et

Sudhoff, directeur de l'Institut d'Histoire de la Médecine à Leipzig ; en France, après les noms de Charcot, Dechambre, Daremberg, il faut citer ceux des D^{rs} Paul Richer, Henri Meige, A. Marie, Félix Regnault, qui ont aussi bien décrit les ex-voto antiques que ceux placés de nos jours dans certaines églises de France ou de l'étranger.

Mais, d'une façon à peu près générale, on peut dire que les ex-voto d'organes externes ont été décrits, plus particulièrement : soit les membres, supérieurs ou inférieurs, dans leur totalité ou dans leurs divers segments : bras, mains, pieds, jambes ; soit les organes des sens, et parmi ceux-ci avant tout, les yeux et les oreilles.

Quant aux organes internes, pas une des descriptions qui en ont été données ne présente à notre avis un développement suffisant. On s'est contenté en effet, de dire que tel ou tel organe est représenté, sans chercher à démontrer pourquoi il présente telle ou telle forme, pourquoi il occupe telle ou telle place dans l'agencement de l'ex-voto ; on a, en somme, identifié l'ex-voto, mais on ne l'a pas disséqué et on n'a pas établi la raison d'être des rapports des organes entre eux.

Il est vrai, que les ex-voto de ce genre sont beaucoup moins nombreux, et qu'en outre, beaucoup d'entre eux faisant partie de collections italiennes, ne sont pas exposés au public ; il faut aller les voir dans les « Réserves » des Musées et les dénicher au milieu des innombrables pièces qui y figurent.

Ayant eu la facilité, grâce à l'obligeance des conservateurs du Musée national des Thermes, à Rome (1), et du Musée étrusque du Vatican (2), de pouvoir visiter ces magasins de réserve et d'y photographier quelques ex-voto des plus curieux, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'en faire une étude critique ; car, ce groupe

(1) M. Paribeni.

(2) M. Nogara.

d'offrandes est certainement, au point de vue anatomique, le plus intéressant de tous. N'avons-nous pas en effet sous les yeux les reproductions les plus anciennes que l'on connaisse des organes internes du corps humain ?

Quand nous disons reproductions, cela n'implique pas l'idée de la précision d'un moulage ou l'approximation même d'un modelage d'après nature : il serait plus exact d'appeler ces objets des interprétations anatomiques.

Quoi qu'il en soit, l'agencement de ces planches anatomiques n'est pas un simple fait de la fantaisie du modelleur, mais plutôt l'expression des données courantes et des croyances médicales communes de l'époque, et c'est ce qui en constitue pour nous le véritable intérêt.

Nous constaterons en effet que, pour tous ces ex-voto, quelle que soit leur provenance, c'est la même disposition dans l'agencement des organes ; et, à moins de supposer qu'il n'y ait eu, pour les faire vendre dans tous les temples anciens de l'Italie, qu'un seul fabricant de ces objets si curieux, en ayant eu en quelque sorte le monopole, on est bien forcé d'admettre une unité de croyances médicales populaires, comme nous le constatons encore aujourd'hui du reste pour beaucoup de maladies, interprétées par le peuple à sa manière.

Les organes internes sont représentés : tantôt à l'état isolé, tantôt groupés par appareil. D'autre part, ces groupements d'organes peuvent à leur tour être figurés, soit comme extraits d'un corps humain, soit au contraire, comme adhérents encore à l'intérieur de ce corps.

1° A l'état isolé. — Les organes internes votifs reproduits de cette manière sont peu nombreux.

a) *Organes thoraciques.* — Parmi ces organes, nous ne pouvons guère citer que le cœur découvert à Gabies et ceux dont Sambon rappelle l'existence, en signalant

dans son étude (1) qu'ils sont remarquables par la prééminence des oreillettes (2). Une autre pièce excessivement curieuse (3) du Musée national de Rome, et qu'il signale également, représente un larynx (fig. 1) avec la partie supérieure de la trachée. Bien que cette pièce soit des plus grossièrement traitées, on peut y voir une fente transversale supérieure, représentant l'ouverture de la glotte, et au-dessous, un segment de la trachée modelée avec ses anneaux superposés. Inutile toutefois

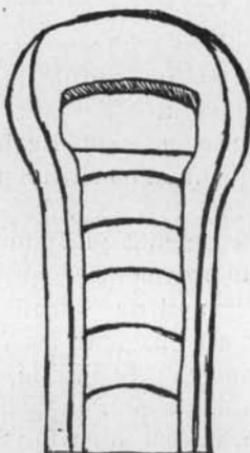


Fig. 1. — Larynx et trachée (dessin reproduit d'après l'article du Dr L. Sambon).

de chercher à y reconnaître les saillies des cartilages thyroïde ou cricoïde ou d'y relever quelque indication pathologique.

b) *Organes abdominaux.* — Ce genre d'ex-voto, si l'on en excepte l'utérus, devait être aussi, fort peu répandu à l'état isolé, car c'est à peine si l'on compte quelques exemplaires représentant des « masses intestinales ».

(1) Dr L. SAMBON in *British Medical Journal*, 20, 27 juillet 1895.

(2) Un cœur, en pierre, découvert dans les fouilles de Saint-Seine est signalé par Bonnard et Percepié dans leur étude de *La Gaule thermale*.

(3) Id., *ibid.*

Laissant de côté les « foies rituels », qui étaient surtout destinés aux examens divinatoires des haruspices, et dont nous ferons l'objet d'un chapitre spécial dans une étude générale des ex-voto anatomiques que nous terminons en ce moment, nous étudierons les deux spécimens d'*intestins rotifs* que nous avons vus.

L'un d'eux (fig. 2) reproduit un volumineux paquet

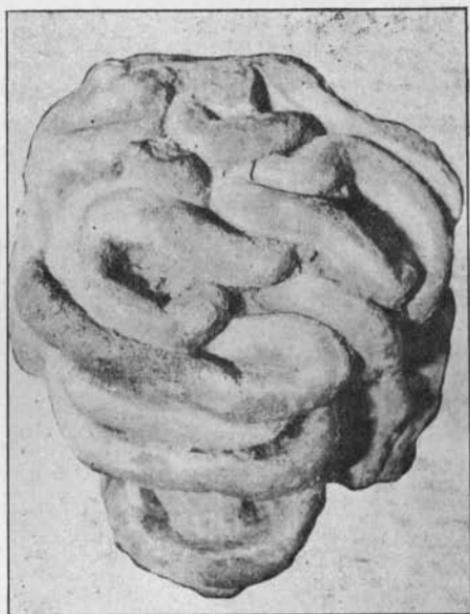


Fig. 2. — Masse intestinale votive du Musée national, à Rome.

intestinal, qui ne mesure pas moins de 0^m36 de hauteur sur 0^m31 de diamètre transversal, pour une épaisseur de 0^m16.

On y voit une série de circonvolutions enchevêtrées les unes dans les autres, passant du plan antérieur au plan postérieur, sans coude brusque, et avec des inflexions calculées, donnant absolument l'illusion d'une masse intestinale réelle, vue à l'ouverture d'un abdomen.

On remarquera toutefois qu'on n'y relève aucune des caractéristiques de l'aspect extérieur du gros intestin (bandelettes musculueuses), ce qui impliquerait, étant donné le soin mis, semble-t-il, à copier la nature, qu'on aurait eu surtout en vue de représenter l'intestin grêle, que celui-ci soit l'intestin d'un homme ou d'un animal.

Le développement de cette masse fait penser à la description que donne Pline (1) de l'intestin des gros mangeurs, dont « *le canal intestinal est le plus long et se développe suivant un circuit très sinueux* ». Peut-être était-ce là un ex-voto en vue d'obtenir, ou après avoir obtenu, la guérison d'une indigestion monstrueuse, ou peut-être était-ce une offrande de malade atteint d'obstruction intestinale rebelle ? Peut-être enfin, bien que l'ex-voto rappelle surtout l'intestin grêle, s'appliquait-il à une affection du gros intestin ? Car cet organe, d'après le témoignage de Pline, était déjà au temps de cet auteur, comme il l'est encore de nos jours « *une grande source de douleurs* » (entéro-colite).

L'autre ex-voto d'intestin est aussi une offrande spécifique, mais elle est loin de présenter le même caractère de naturel. C'est une simple *plaque* de terre cuite, du Musée archéologique de Florence, sur laquelle ont été accolées, parallèlement, les unes au-dessus des autres, de vagues représentations d'anses intestinales, disposées suivant des courbures symétriques, sans jamais s'entrecroiser entre elles ni passer d'un plan dans un autre.

Les dimensions de cette pièce, qui ne présente aucun caractère pathologique, sont de 0^m11 de hauteur sur 0^m14 de largeur : la pièce, étant fragmentée, devait toutefois mesurer une plus grande hauteur.

2° *Organes groupés par appareil.*

a) *Extraits du corps humain.* — Un des plus beaux de ces ex-voto est celui que reproduit la fig. 4 et qui appartient au Musée archéologique de Florence.

(1) PLINE. Histoire naturelle, liv. XI, chap. LXXIX.

Il représente, comme on voit, l'ensemble de l'appareil cardio-pulmonaire; on y voit la trachée, parfaitement figurée, s'enfoncer entre les deux lobes pulmonaires,

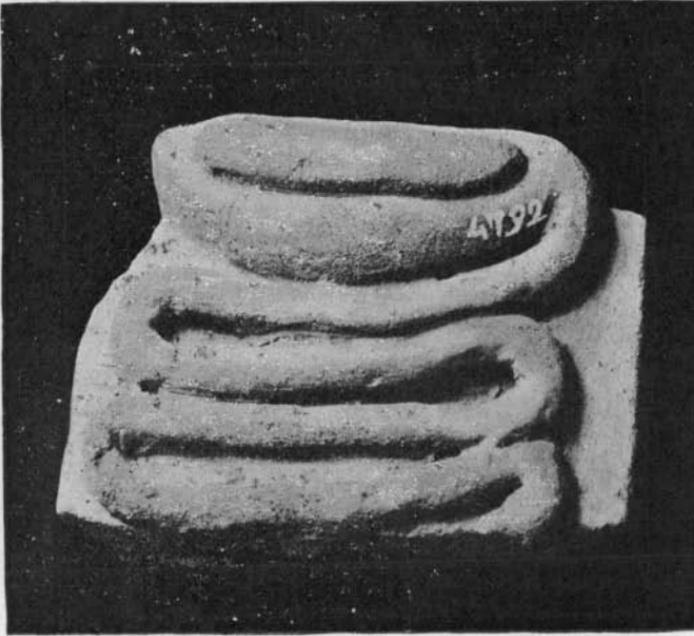


Fig. 3. — Masse intestinale votive du Musée archéologique de Florence.

qui, à la façon d'un double bouclier, protègent à droite et à gauche le cœur, dont la pointe émerge seule sur la ligne médiane. Celui-ci, très pointu, très en saillie, comme l'ont toujours représenté les anciens coroplastes, repose sur une masse médiane sous-jacente, qui pourrait être encore un lobe pulmonaire ou le diaphragme; celui-ci reposerait à son tour sur l'origine de la rate à gauche et du côté droit sur l'énorme masse du foie! Dans cet ex-voto, il faut, à notre avis, considérer de préférence l'appareil pulmonaire qui paraît avoir été surtout mis en valeur, à en

juger par le développement donné aux poumons et à la trachée. Comme on peut s'en rendre compte, les caractères macroscopiques de ce dernier organe sont assez bien indiqués, tandis que la précision est poussée moins loin pour les lobes pulmonaires, qui ne forment

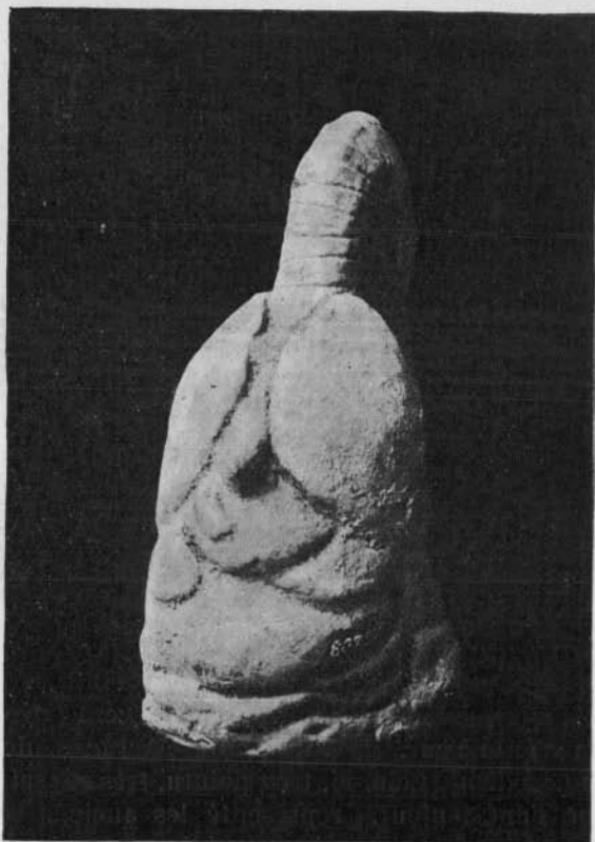


Fig. 4.— Appareil cardio-pulmonaire (Musée archéolog. de Florence).

qu'une masse compacte sans aucune scissure interlobaire.

Quant aux organes sous-jacents, et en particulier à la masse médiane qui supporte le cœur, elle nous paraît

être plutôt le foie que le diaphragme, car elle semble formée de deux lobes, dont un plus petit et l'autre, le lobe central, beaucoup plus volumineux ; la petite masse de droite, en forme de croissant, nous paraît, elle, devoir représenter la rate : ces deux organes reposant sur l'estomac, grosse masse globuleuse, transversale, qui tient toute la largeur de l'ex-voto.



Photo à examiner, la pointe A en haut

Fig. 5.— Plaques votives thoraco-abdominales. Musée national, Rome.

Telle est, croyons-nous, l'explication la plus rationnelle de cette « planche anatomique », dont les dimensions mesurent 0^m26 de hauteur pour une largeur maxima de 0^m12.

Bien que cet ex-voto comprenne quelques organes

abdominaux, nous l'avons considéré surtout comme ex-voto d'organe thoracique pour la raison donnée plus haut. Il n'en est plus de même avec les ex-voto que nous allons étudier et qui figurent l'ensemble des viscères à la fois thoraciques et abdominaux.

Nous décrirons tout d'abord des « plaques » de terre cuite, de forme lancéolée, ayant une hauteur moyenne de 0^m20 à 0^m25, pour une largeur de 0^m16 à 0^m21 et une épaisseur constante de 0^m05. *(fig. 5)*

Ces plaques, de dimensions réduites comme on le voit, contiennent cependant l'ensemble des organes internes. Au sommet, on voit d'abord une loge triangulaire, dont deux côtés égaux sont réunis à leur extrémité inférieure par une ligne transversale plus grande, formant le troisième côté ou base du triangle. Cette loge renferme en son centre une petite masse plus ou moins arrondie, qui ne peut être que le cœur, encapsulé soit dans une loge péricardique, soit plus vraisemblablement dans une loge pulmonaire dont le toit en quelque sorte serait formé par les deux lobes pulmonaires supérieurs. Au-dessous en effet, on remarque d'autres masses allongées semblables aux précédentes, symétriques et divergentes deux par deux, avec des scissures assez profondes et à peu près parallèles entre elles d'un même côté : ce sont évidemment les lobes pulmonaires moyens et inférieurs séparés par les scissures interlobaires. Dans l'écartement des deux derniers lobes, se trouve une masse volumineuse dont le bord inférieur présente trois grosses dentelures et qui doit représenter l'estomac et le foie avec ses divisions.

Deux petits corps ovoïdes, symétriquement placés à droite et à gauche de cette masse et tout près des bords de la plaque, représentent les reins, tandis que l'intestin est figuré par quelques reliefs cylindriques à droite et à gauche, qui, tout en bas, vont aboutir à une petite masse médiane représentant la vessie.

Suivant les exemplaires, provenant de divers centres

de fouilles, ces organes sont plus ou moins bien en relief, mais, que ce soient des « *plaques isolées* », ou comme nous le verrons plus loin, des « *torses ouverts* »



Fig. 6. — Ex-voto d'organes internes (planche anatomique). Musée étrusque du Vatican.

montrant les mêmes organes, on retrouve un certain nombre de points de ressemblance absolument typiques.

C'est ainsi que nous verrons sur la plupart des

ex-voto, la loge triangulaire supérieure constituant « l'écrin du cœur », comme nous retrouverons toujours la masse médiane inférieure représentant la vessie ainsi que la masse latérale oblique, qui n'est autre que la terminaison de l'intestin. Il semble donc hors de doute qu'il existait sinon un modèle unique, du moins une disposition typique, communément adoptée pour cette variété d'ex-voto anatomique.

La variété suivante est constituée encore par des « plaques » de terre cuite, mais celles-ci diffèrent des précédentes et par leurs dimensions beaucoup plus grandes et par une interprétation plus recherchée.

Celle reproduite par la fig. 6 fait partie des collections du Vatican et mesure 0^m34 de haut, 0^m30 de larg. maxima, 0,08 d'épaisseur au niveau du cœur, 0,05 seulement, au niveau des poumons et de l'intestin. On y distingue, en haut la trachée avec des cannelures en spirale, manifestes surtout à sa partie inférieure. Ce conduit aérien s'élargit ensuite considérablement à sa base, puis s'étale en une vaste surface qui constitue l'appareil pulmonaire. Celui-ci est divisé en quatre lobes : deux médians, nettement visibles, et deux latéraux, moins faciles à distinguer sur la figure.

Dans l'échancrure des lobes médians, prend place une masse ovoïde, d'un relief très accusé et qui représente le cœur.

Au-dessous, nous voyons des dentelures larges et épaisses en forme de V, et au nombre de quatre, à peu près égales entre elles comme dimensions et présentant à leur surface une sorte de gouttière médiane verticale. Cet organe ainsi découpé en dents de loup, nous paraît être le foie, malgré le peu d'analogie qu'on puisse lui reconnaître avec le foie de l'homme ou celui d'un animal. Mais il ne s'agit pas ici de reproduction d'après nature et le modelleur devait seulement posséder la notion anatomique, rapportée par Galien (1), que le « foie avec ses lobes embrasse l'estomac comme avec des

(1) GALIEN. ŒUVRES, liv. IV, chap. VIII (Trad. Daremberg).

doigts ». Pouvait-on mieux schématiser les données d'une semblable théorie ? car c'est bien l'estomac, cette poche vaste, gonflée, à grande courbure dirigée vers la droite (en réalité à gauche sur le sujet) et qui se continue avec l'intestin.

Faisons remarquer que l'estomac, comme l'intestin, prennent ici une direction absolument opposée à la normale. Quant aux circonvolutions intestinales, le modeleur n'a pris nul souci de leur donner un aspect naturel, en les superposant ainsi de façon uniforme, suivant un parallélisme bien réglé, avec des inflexions symétriques et en faisant diminuer l'intestin de largeur en même temps que son support-applique.

De chaque côté de l'estomac et sous les lobes latéraux du foie, sont placés deux corps ovoïdes, enserrés par un bourrelet accentué sur tout leur pourtour. La position symétrique de ces organes et leur encapsulement dans une loge indiquent, bien que leur forme ne soit pas exacte, qu'on a représenté les reins.

L'ex-voto suivant (fig. 7) est également de provenance italienne, mais il appartient au Musée du Louvre, où il est entré avec la Collection Campana.

Il mesure : $\left\{ \begin{array}{l} 0^m386 \text{ de hauteur.} \\ 0^m465 \text{ de plus grande largeur.} \\ 0^m060 \text{ d'épaisseur.} \end{array} \right.$

Ici encore, nous avons un exposé des organes internes depuis la trachée jusqu'à la terminaison du tube digestif, mais cette « planche anatomique » est plus étudiée que la précédente.

La trachée n'est plus en spirale, mais possède des anneaux semi-circulaires, bien parallèles entre eux et perpendiculaires à l'axe du conduit aérien. En arrière et à gauche on détermine l'œsophage, qui est bientôt masqué par le poumon gauche.

L'appareil respiratoire présente ici une disposition nouvelle ; il est constitué par trois poches fusiformes séparées entre elles par des scissures peu profondes : deux de ces poches constituant le poumon droit,

la troisième le poumon gauche. Entre cette dernière et la poche médiane, le cœur, organe ovoïde très pointu, conique, en forme d'obus, recouvert dans sa moitié supérieure par un repli semi-lunaire.



Fig. 7. — Planche anatomique : ex-voto d'organes internes.
Musée du Louvre (collect. Campana).

Directement au-dessous, et sans organe intermédiaire pouvant tenir lieu de diaphragme, se trouve une masse volumineuse, tenant à peu près toute la largeur de l'abdomen et découpée en une série de lobes et

lobules fusiformes ou ovoïdes, tout le long de son bord inférieur.

En réalité, on peut distinguer dans cette masse trois lobes principaux de dimensions à peu près égales, se subdivisant à leur tour en lobules, dont trois pour le lobe médian, deux pour le lobe latéral droit (ces deux lobes constituant le foie) et trois pour le lobe latéral gauche qui représente la rate. Un quatrième petit lobule, oblique par rapport au lobe gauche et au lobe médian, entre lesquels il semble avoir caché un pédicule, paraît devoir représenter la vésicule biliaire. Nous retrouvons encore ici, avec une variante, « *le foie étalé en doigts* », suivant les croyances anciennes.

A droite et à gauche du foie, deux organes symétriques, qu'à leur forme en haricot on reconnaît immédiatement pour les reins. Ceux-ci dont l'aspect se rapproche beaucoup de la normale ne sont pas encapsulés comme les précédents. Entre les reins et au dessous du foie et de la rate, l'estomac, organe globuleux, distendu, ayant presque l'aspect classique de la cornemuse, vient s'aboucher avec la première portion de l'intestin grêle, suivant une disposition normale et non plus à gauche comme dans l'ex-voto précédent.

L'intestin un peu moins fantaisiste également, présente des inflexions moins régulières ; mais il conserve la même apparence de structure depuis son bout stomacal jusqu'à son extrémité rectale : là, il se termine, en décrivant une grande courbe en fer à cheval, dans laquelle il englobe un organe assez volumineux en forme de gourde. Cet organe présente un fond renflé, un segment moyen rétréci ou col, et une partie évasée lui faisant suite avec une ouverture médiane. Est-ce là la terminaison de l'intestin ? l'ampoule rectale ? ou ne serait-ce pas plutôt la représentation de l'utérus ? Nous retrouvons en effet ici une forme identique à celle des utérus votifs que l'on a rencontrés en si grand nombre, que plusieurs auteurs déjà ont décrits, et sur lesquels nous nous réservons de revenir prochaine-

ment dans un travail spécial, inspiré d'hypothèses absolument nouvelles.

Dans l'ex-voto ci-dessus, il est probable que le modelleur, tout en sachant que l'utérus est situé en avant de l'intestin, n'aura pas su le représenter sur des plans différents et qu'il aura ainsi tourné la difficulté.

Pas plus que les précédents, ce dernier ex-voto ne présente de signification pathologique caractéristique, à moins de supposer toutefois que le développement exagéré donné au foie, avec ses si nombreuses subdivisions et la distension considérable de l'estomac, ne soit une indication d'affection gastro-hépatique.

Nous venons de passer en revue toute une série d'organes internes, représentés soit à l'état isolé, soit groupés par appareil, mais nous n'avons encore aucune preuve absolument palpable que ces viscères appartiennent bien à un organisme humain. Il suffira, pour nous convaincre, de poursuivre nos recherches, et les collections des musées nous montreront alors toute une autre série de torsos ou de moitié de torsos, soit d'homme, soit de femme, qui, entr'ouverts par une large laparotomie médiane, laissent apparaître les mêmes organes, disposés suivant le même type conventionnel.

Cette nouvelle série d'*ex-voto anatomiques adhérents à une forme humaine* fera de notre part l'objet d'une autre étude, complémentaire de celle-ci, le sujet ne pouvant être traité même à grandes lignes dans une seule communication.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HISTOIRE DE LA MÉDECINE

Fondée en 1902

EXTRAIT DES STATUTS ET DU RÈGLEMENT

La Société comprend des Membres honoraires, des Membres perpétuels, des Membres donateurs et des Membres actifs, sans distinction de sexe ni de nationalité.

Est Membre perpétuel celui qui a versé une somme *d'au moins deux cents francs*.

Est Membre donateur celui qui a versé une somme *d'au moins quatre cents francs*. Il fait de droit partie du Conseil.

Pour devenir Membre actif, il suffit d'être élu, après présentation par deux Membres de la Société; de payer un droit d'entrée de 10 francs et une cotisation annuelle de 12 francs.

La Société tient ses séances *le deuxième mercredi de chaque mois*, à 5 heures, au foyer des Professeurs de la Faculté de Médecine, sauf pendant les mois d'août et de septembre.

Elle publie un *Bulletin* mensuel, qui est adressé à tous les Membres, sauf le cas de non-paiement de cotisation.

Épigraphie médicale

CORPUS INSCRIPTIONUM

AD MEDICINAM BIOLOGIAMQUE SPECTANTIAM

PUBLIÉ PAR

le Professeur R. BLANCHARD

Paraît par fascicules, à des époques indéterminées. Chaque volume comprend 30 feuilles (480 pages) de format grand in-8° avec tables et figures dans le texte.

Prix de souscription : 18 fr. par volume.

Une réduction de 20 p. 100 est faite aux Membres de la Société française d'histoire de la Médecine. Pour eux, le prix de souscription est fixé à 14 fr. 50.

Le 1^{er} fascicule comprend 112 pages, 262 inscriptions et 4 figures dans le texte.

Le 2^e fascicule va paraître prochainement.

Pour les abonnements, s'adresser à MM. ASSELIN et HOUZEAU, éditeurs, place de l'École de Médecine, à Paris.

Pour les envois de documents et tous renseignements, s'adresser à M. le Professeur R. BLANCHARD, 226, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Le Secrétaire général, Gérant,

D^r ER. WICKERSHEIMER.